

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retrait de la *class action* déposée aux Etats-Unis contre Veolia Environnement

Paris, 4 juin 2012. La demande d'action collective (*class action*) à l'encontre de la société et de certains de ses dirigeants actuels et anciens, effectuée auprès du tribunal du Southern District de New-York aux Etats-Unis, a été retirée.

Dans une lettre adressée au tribunal le 25 mai 2012, l'avocat des principaux demandeurs a informé ce tribunal, qu'après un examen approfondi des faits et circonstances se rapportant à cette demande, ceux-ci ont décidé de procéder à un retrait volontaire de cette action judiciaire. Le juge Victor Marrero a, par conséquent, signé une ordonnance de retrait de cette demande.

Cette demande judiciaire avait été à l'origine déposée le 28 décembre 2011 et avait, par la suite, été consolidée avec une seconde demande déposée le 13 janvier 2012. Le retrait de cette demande judiciaire couvre cette demande consolidée et par conséquent l'ensemble des demandes déposées.

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 330 000 salariés le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 29,6 milliards d'euros(*). www.veolia.com

(* Hors chiffre d'affaires de VeoliaTransdev en cours de cession

Contact

Contact analystes et investisseurs institutionnels : Ronald Wasylec - Tél +33 (0)1 71 75 12 23

Retrouvez les communiqués de presse sur notre site : <http://www.finance.veolia.com>